



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 JUIN 2016

Accusé de réception en préfecture
038-213801798-20160627-DEL030-16-DE
Date de télétransmission : 06/07/2016
Date de réception préfecture : 06/07/2016

DELIBERATION N° DEL030-16

L'an deux mille seize, le 27 juin à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire le 21 juin 2016 s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, S. CUSSIGH, C. EGEE,
C. FERRACIOLI, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. ROULAND, C. TISON et MM. P. BERTHOLLET
S. DUBOIS, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO, J-P. GABBERO, G. MORIN, J. PAVAN, Y. PERRIER,
C. SERGENT, P. VERRI.

Pouvoirs :

M^{me} AMBREGNI Nadège (Pouvoir à J. FABBRO, en date du 27 juin 2016)
M^{me} BREUILLE Michèle (Pouvoir à J. PAVAN, en date du 23 juin 2016)
M^{me} GERACI Marianne (Pouvoir à P. VERRI, en date du 27 juin 2016)
M^{me} GOYVANNIER Véronique (Pouvoir à C. ROULAND, en date du 27 juin 2016)
M. BAH Rahim (Pouvoir à A. BONNIN-DESSARTS, en date du 27 juin 2016)
M. DUSSERRE Andy (Pouvoir à C. TISON, en date du 27 juin 2016)
M. LEBRUN Benoît (Pouvoir à C. SERGENT, en date du 27 juin 2016)

Absents excusés :

M. Yann BOUCLIER

M. JACQUES FABBRO A ÉTÉ ÉLU SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

OBJET : Reversement du montant de la vente des livres par la bibliothèque aux associations internationales de la commune.

Rapporteur : Alberte BONNIN-DESSARTS

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

La bibliothèque de Gières a organisé, le 26 septembre 2015, une vente de livres déclassés avec la participation des associations internationales de la commune (Gières Palestine, Gières Pérou et Gières Roumanie).

Afin de participer aux projets de ces associations, il est proposé de leur reverser le produit de cette vente qui s'élève à 720 €.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 240 € à :
 - l'association Gières Palestine,
 - l'association Gières Pérou,
 - l'association Gières Roumanie.
- de dire que les crédits sont inscrits au budget 2016 de la commune de Gières.

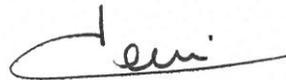
Conclusions :

la présente délibération est approuvée par 23 voix pour et 5 contre.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 27 juin 2016.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Pierre VERRI.